

4,5 millions pour l'audiovisuel bruxellois

Cinéma La nouvelle plateforme Screen.brussels était présentée hier aux professionnels.

La Maison de la Région bruxelloise était pleine à craquer, hier matin, pour assister à la présentation par le ministre-Président de la Région Rudi Vervoort (PS) et son ministre de l'Économie Didier Gosuin (Défi) de la nouvelle plateforme Screen.brussels. Celle-ci vise à rendre plus lisible la politique bruxelloise de soutien à l'audiovisuel.

Depuis plusieurs années, les professionnels réclamaient en effet que la région se dote d'un outil spécifique pour redevenir concurrente face à la Wallonie et la Flandre et conserver sa "pole position" dans ce secteur, qui emploie 15 000 personnes à Bruxelles (soit 65 % des emplois au niveau national). Hier, près de 200 professionnels étaient donc réunis pour découvrir ce nouveau guichet, compatible non seulement avec le tax shelter fédéral mais aussi avec les autres aides régionales (Wallimage et Screen Flanders) et communautaires (Centre du cinéma et VAF).

Une marque, quatre entités

Sous l'appellation Screen.brussels, sont en fait réunies quatre entités. La Commission du film se chargera de l'accueil des tournages (permis, décors, pla-

teaux...). En 2015, ce sont par exemple 37 longs métrages qui ont été tournés dans la capitale, dont "The Danish Girl" de Tom Hooper, "Le Tout Nouveau Testament" de Jaco Van Dormael ou encore "Black" d'Adil El Arbi et Bilal Fallah.

De son côté, le Screen.brussels Cluster réunit 130 PME bruxelloises (production, postproduction, location de matériel...); le réseau vise les 150 membres d'ici la fin de l'année. Dépendant de la Société régionale d'investissement (SRIB), Screen.brussels Business gèrera, lui, un budget d'un million d'euros annuel pour soutenir diverses entreprises audiovisuelles, via une entrée au capital ou un prêt.

Mais la pièce maîtresse de ce nouveau dispositif, c'est le Screen.brussels Fund, qui vient remplacer la ligne mixte Wallimage-Bruxellimage. Le montant annuel accordé à la production reste inchangé: trois millions d'euros. Mais cette fois à charge uniquement de la Région bruxelloise, qui double donc son investissement... Deux sessions sont prévues cette année, en juin et en octobre, puis trois à partir de 2017. Les projets soutenus (jusqu'à 500 000 euros) seront choisis selon des critères culturels mais avant tout économiques. Pour chaque euro investi par la Région, quatre doivent en effet être réinjectés dans l'économie bruxelloise.

Si l'on ajoute un demi-million de frais de fonctionnement et de promotion, cela fait donc une somme totale de 4,5 millions débloquée par la Région pour le cinéma, la télévision, les web-séries...

Un modèle belge envié à l'étranger

Ancien coordinateur de Bruxellimage, Noël Magis est le directeur général de ce fonds Screen.brussels. "Dans le cadre d'une économie de plus en plus portée vers la régionalisation, il fallait un outil dédié à Bruxelles", estime-t-il. En soulignant qu'il sera notamment plus facilement accessible aux producteurs flamands. Auparavant, pour bénéficier de l'aide de la ligne mixte, il fallait en effet s'engager à investir autant à Bruxelles qu'en Wallonie... "Le modèle belge, avec ses aides fédérales, régionales et communautaires est envié à l'étranger", ajoute-t-il.

Marion Hänsel se réjouit, elle aussi, de la création de Screen.brussels. Même si elle pense que ce fonds économique et non culturel ne profitera qu'à un certain type de films... Notamment pas à ceux qu'elle produit, souvent tournés à l'étranger... "Mais c'est bien, car ça donnera plus de travail, pas spécialement aux producteurs, mais aux sociétés de services, de montage...", estime la réalisatrice et productrice bruxelloise, dont la sortie du prochain film est prévue au début de l'automne.

H. H.

MATTHIAS SCHOENAERTS DANS "THE DANISH GIRL"

En 2015, le film britannique "The Danish Girl", avec Eddie Redmayne et Alicia Vikander, a été en partie tourné à Bruxelles, choisie par Tom Hooper pour ses décors Art déco.